

Plan stratégique

Echelas

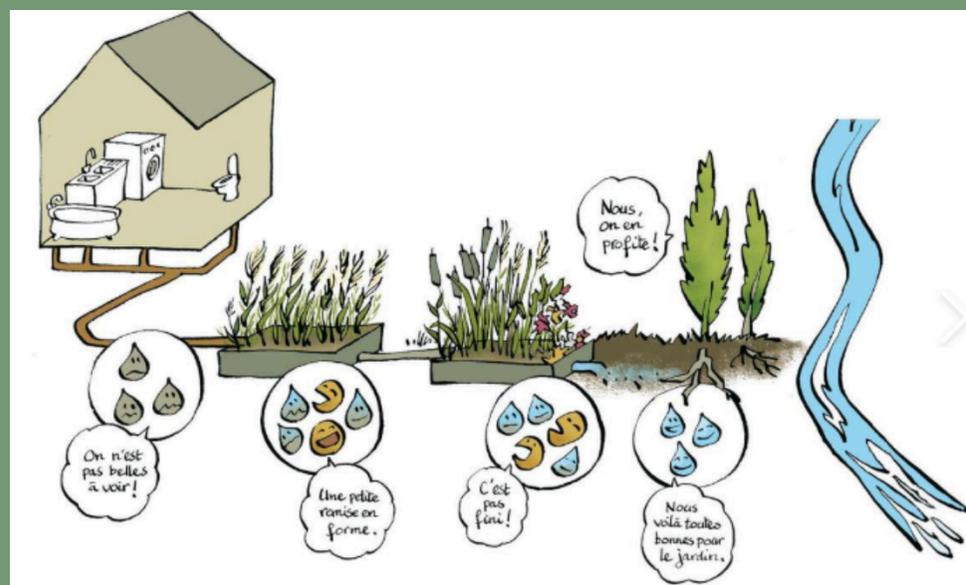
Chrystel, Alice, Ana

Rappel des enjeux - La ressource en eau

En 2050, la commune d'Échalas est citée en exemple pour sa gestion de l'eau : si sa proximité avec le fleuve du Rhône représente un atout pour l'accessibilité à la ressource en eau, son exposition très forte aux vents, à l'érosion et à la sécheresse la rend vulnérable au changement climatique. Ses effets en sont particulièrement palpables sur les sols, avec une tendance marquée au ruissellement, d'où les enjeux prégnants de perméabilité en plus des enjeux d'irrigation.

Les initiatives communales pour sensibiliser les chalarons à une gestion de l'eau durable sont nombreuses et efficaces car en plus d'informer les chalarons quant à son utilisation, elles les incitent surtout à devenir acteurs des usages en fonction des besoins et des rôles de chacun.

Les cultures adaptées, la plantation de haies, le bon dimensionnement des systèmes d'irrigation aux besoins de l'agriculture, l'acheminement efficace des eaux pluviales permettent de contrer les effets des pluies abondantes (glissements de terrain, ruissellements, ravinage et destruction de récoltes) et de garantir un accès pérenne à une eau suffisante et saine.



La transversalité de la gestion de l'eau et de ses usages a convaincu la commune de la nécessité de créer une assemblée des usagers de l'eau afin de partager et débattre du choix des dispositifs déployés comme l'irrigation avec retenues collinaires.

L'inclusion des citoyens dans la gestion des eaux pluviales au sein des politiques d'aménagement du territoire rend le sujet accessible et permet à chacun de s'approprier les outils comme les zonages pluviaux, dans les documents d'urbanisme, pertinents pour une meilleure gestion intégrée des eaux pluviales.

La désimperméabilisation des sols urbains favorisant leur infiltration est généralisée, tout comme la gestion à la parcelle répondant ainsi au besoin d'assurer la disponibilité continue de l'eau pendant les périodes sèches.

L'accent est mis sur un accompagnement pédagogique sur les vertus du dispositif, les moyens à disposition et les contraintes en rapport avec la nature de la construction, le territoire, et les éléments naturels qui l'abritent : "avec le syndicat d'assainissement on essaye de systématiser la descente des eaux pluviales à la nappe phréatique lorsqu'il y a modification d'une maison."

Rappel des enjeux - La ressource en eau

Le travail en partenariat avec le syndicat des eaux SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais) et son exploitant SUEZ est essentiel pour flécher les investissements nécessaires à l'entretien, à la rénovation ainsi qu'au renouvellement des canalisations, essentiels pour bénéficier d'infrastructures résilientes aux phénomènes climatiques marqués.

La contrainte financière et la pertinence des investissements relevée lors du diagnostic en 2024 « Il y a des barrières financières, ça a un certain coût », « est-ce que l'argent qu'on va dépenser maintenant permettra au final d'éviter les dépenses contraintes futures ? » sont ainsi levées.

Afin de préserver la ressource en eau potable, dont le rendement est déjà impacté par les distances d'acheminement en zone rurale, la commune s'emploie à :

- déconstruire les idées reçues selon lesquelles le pompage dans l'eau du Rhône est une sécurité,
- inciter les citoyens à s'appropriier le sujet par une sensibilisation aux enjeux des pertes dans les réseaux

C'est ainsi que la vigilance de chaque citoyen est renforcée : à Échalas chacun porte attention aux fuites éventuelles et les signale dès leur repérage qu'elles soient excessives ou non, et ce dès le plus jeune âge puisque l'enseignement de la sobriété est intégré dans les parcours pédagogiques des primaires et secondaires.



Rappel des enjeux – L'agriculture

La commune d'Échalas est marquée par l'importance des terres agricoles. L'agriculture participe donc à l'économie locale mais également à la préservation des paysages, chers aux Chalarons.

La vision future – En 2050 à Échalas, les haies bordent les champs, qui, eux, occupent une grande partie du territoire. Celles ci favorisent la biodiversité et la résistance des sols. Les Chalarons ont réussi à requalifier les sols, retrouvant alors leur richesse et leur vitalité. L'absence de pollution via les intrants chimiques permet de fournir une production de qualité et de préserver les eaux et les sols. Les cultures sont adaptées aux besoins et aux ressources des sols. Ces derniers ne sont par ailleurs pas laissés à découvert car le territoire est touché par de forts vents. Les éleveurs respectent le cycle des animaux, leur espace ainsi que leurs besoins en termes de nutriments. Là encore, les produits issus de l'élevage est de qualité tout en permettant aux exploitants de vivre dignement. Finalement, les agriculteurs sont réunis au sein d'un réseau, leur permettant de faciliter l'échange d'informations, de limiter l'isolement et de s'entraider en cas de besoin.

A l'heure actuelle, une partie des exploitants a conscience des enjeux climatiques et de leurs rôles dans la préservation de l'environnement. On constate une orientation, chez certains, vers des pratiques durables, incluant l'agriculture biologique et des méthodes de culture raisonnée.



Rappel des enjeux - L'agriculture

L'enjeu de l'**agriculture** se pose alors avec acuité sur ce territoire, dans un contexte **d'érosion des sols et de sécheresse croissante**. Les prévisions climatiques indiquent une augmentation des températures et des jours de sol sec, avec une hausse potentielle de 46 % en été et jusqu'à 104 % en automne d'ici 2050. Ces changements rendent les **cultures, en particulier les céréales, de plus en plus vulnérables**. Les agriculteurs sont identifiés par l'entièreté des personnes interrogées lors de l'enquête de terrain comme la catégorie **d'acteurs la plus vulnérable** face aux effets du changement climatique.

De plus, la tendance au **vieillessement de la population d'agriculteurs** soulève des questions quant à la pérennité de l'activité agricole sur le territoire, d'autant plus que "la relève n'est pas très visible". La transmission familiale n'est plus évidente aujourd'hui et la difficulté physique et financière, potentiellement induite par cette profession, **n'attire pas assez de personnes**.

Par ailleurs, certaines pratiques agricoles telles que **l'arrachage des haies et la surexploitation des sols** contribuent à la dégradation des terres, entraînant des problèmes tels que des glissements de terrain, des ruissellements importants et la fragilisation de la biodiversité. Il en va de même pour les **sols laissés à découvert**, plus vulnérables au phénomène d'érosion dont est victime Échalas. Néanmoins, changer de pratiques d'exploitation peut représenter un **coût financier et temporel** (recherche de l'information, pratiques plus longues...) ainsi qu'un effort pour faire évoluer les habitudes. Cette contrainte peut alors être un frein à l'adaptation pour une partie des exploitants.

Rappel des enjeux - La sensibilisation

La vision future - En 2050 à Echaldas, les citoyens sont conscients de l'importance de la biodiversité pour la préservation de leur patrimoine. Ils se rassemblent et agissent ensemble, œuvrant pour adapter leur territoire au changement climatique. Ils prêtent attention aux décisions politiques et gèrent leurs espaces personnels de manière écologique. Le "vivant" est devenu plus beau que le "propre", les jardins regorgent d'oiseaux et de plantes variées.

Pour parvenir à cet idéal, l'enjeu de la sensibilisation s'impose sur le territoire d'Echaldas, marqué par une confusion fréquente entre adaptation et atténuation au changement climatique, voire par une méconnaissance totale de ces notions. Ce manque de clarté est renforcé par le sentiment d'invulnérabilité qu'offre le cadre naturel préservé d'Echaldas, souvent perçu comme épargné par les problèmes climatiques. Les habitants ne mesurent pas toujours la vulnérabilité de leur territoire face aux impacts du changement climatique, ni l'importance des actions qu'ils pourraient entreprendre à leur échelle. Cette déconnexion entre la prise de conscience des enjeux et les moyens d'agir engendre une forme d'inaction, freinant la mobilisation collective. Pourtant, les acteurs locaux s'accordent sur l'importance cruciale de sensibiliser la population pour initier une transition.

Par ailleurs, un fort besoin d'accompagnement a été identifié : la peur de modifier des habitudes bien ancrées reste un obstacle majeur. La sensibilisation permettrait de réduire les freins psychologiques et de donner aux habitants les clés pour agir concrètement, tout en renforçant leur compréhension des impacts locaux du changement climatique.

Rappel des enjeux - La sensibilisation

Enfin, ce déficit de sensibilisation a des répercussions économiques tangibles. Dans l'agriculture, la réticence face à certaines pratiques, comme la plantation de haies, nuit à la préservation des sols, pourtant bénéfique à long terme.

En foresterie, l'utilisation de mono-espèces, peu résistantes à la chaleur, aggrave la vulnérabilité aux aléas climatiques, risquant de diminuer les rendements. Une meilleure diffusion des connaissances et un accompagnement ciblé, par exemple via le CNPF, pourraient non seulement limiter les pertes économiques, mais aussi renforcer la résilience des activités locales. En intégrant les habitants dans cette démarche, la sensibilisation a le potentiel de devenir un levier essentiel pour mobiliser l'ensemble du territoire face aux défis climatiques.

Rappel des enjeux - La gouvernance

La vision future - Dans un futur idéal, Échalas serait un exemple de **coordination et de concertation** avec un ensemble d'acteurs (politiques, techniques, société civile, économiques...) en ce qui concerne l'adaptation au changement climatique. Les citoyens ont su **s'approprier l'enjeu et construire un plan d'action** de manière démocratique, en s'appuyant sur des experts et structures administratives existantes.

Dans l'adaptation au changement climatique, la gouvernance joue un rôle clé, et Échalas ne fait pas exception à la règle. Face à des défis croissants tels que la montée des températures, les pluies centennales et les sécheresses, une gouvernance efficace est essentielle pour **coordonner les efforts locaux et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation appropriées**. Ainsi, elle permettrait de favoriser la participation citoyenne, mais également des différents acteurs du territoire, dans une direction commune afin d'identifier des solutions durables et d'optimiser les ressources disponibles.

Le **conseil municipal**, sans antécédent de postes d'élus, n'a pas encore élaboré de stratégie claire sur l'adaptation au changement climatique, ce qui limite l'efficacité des actions menées. Pourtant, la municipalité dispose d'un **pouvoir de décision significatif**, et son influence peut être cruciale. Il est important de noter que les élus, en tant que relais de la population, sont souvent amenés à prendre des décisions sans être des experts en matière climatique.

Rappel des enjeux - La gouvernance

L'enjeu de la gouvernance réside dans la possibilité d'inclure à la réflexion et à la prise de décision **différents acteurs du territoire**, dont les actions sont aujourd'hui majoritairement éparpillées et isolées mais qui disposent d'un potentiel important. Ainsi, le **PNR** peut offrir un accompagnement et une expertise essentiels dans l'élaboration de stratégies d'adaptation. La **collaboration** avec ce type d'institution peut aider à éviter des choix inappropriés, garantir des décisions basées sur des connaissances solides et des expériences éprouvées.

Le **réseau associatif dynamique** d'Échalas peut agir comme "une force de frappe" supplémentaire en relais à la municipalité dans ses initiatives climatiques. Les associations peuvent mobiliser des citoyens, proposer des projets locaux et contribuer à l'éducation environnementale.

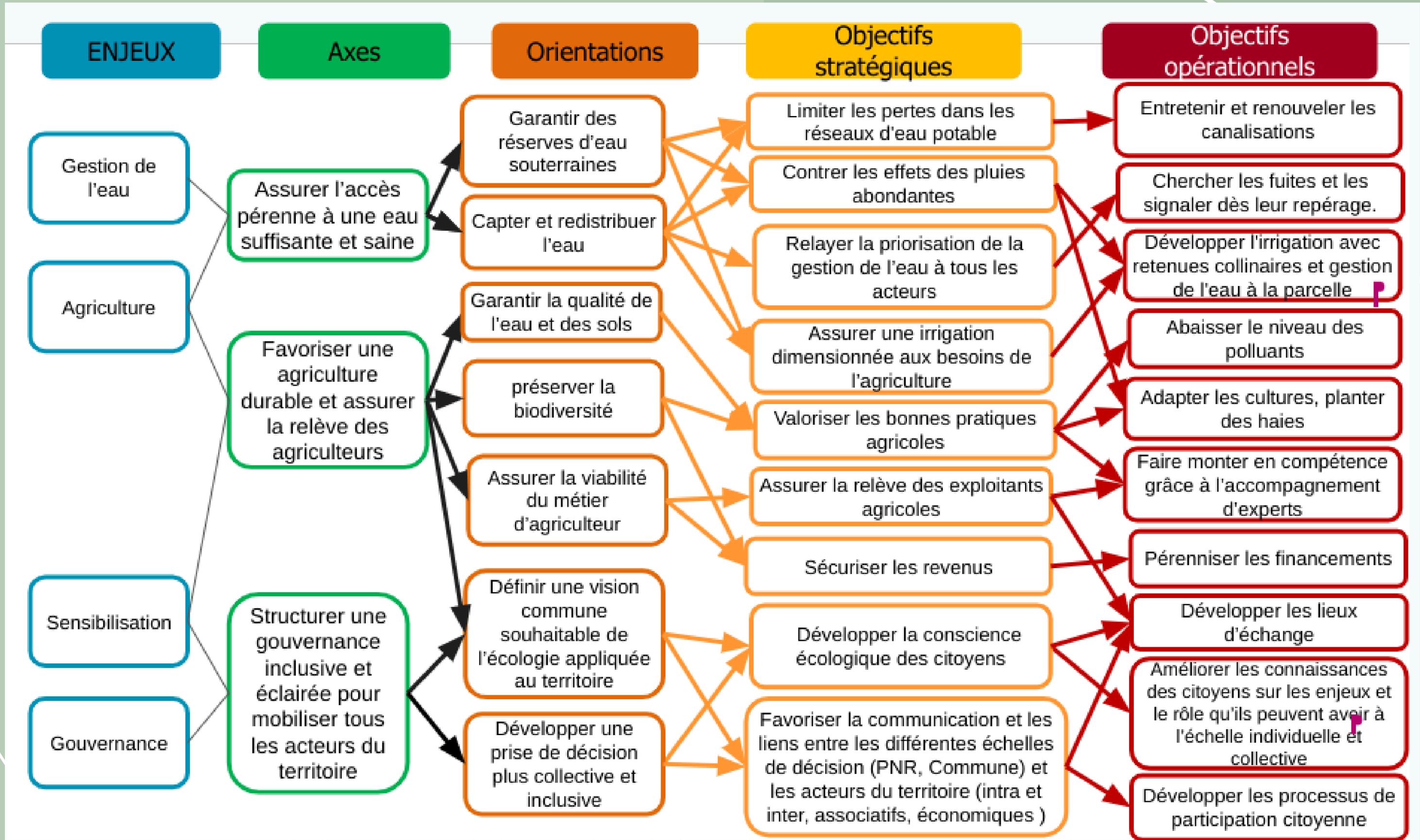
Enfin, le territoire compte également des **individus proactifs**, tant sur le plan professionnel que personnel, disposant d'un **potentiel de catalyseurs** pour des initiatives climatiques. Toutefois, la gouvernance actuelle ne permet pas une perméabilité de leur capacité d'action ou d'influence dans le processus décisionnel.

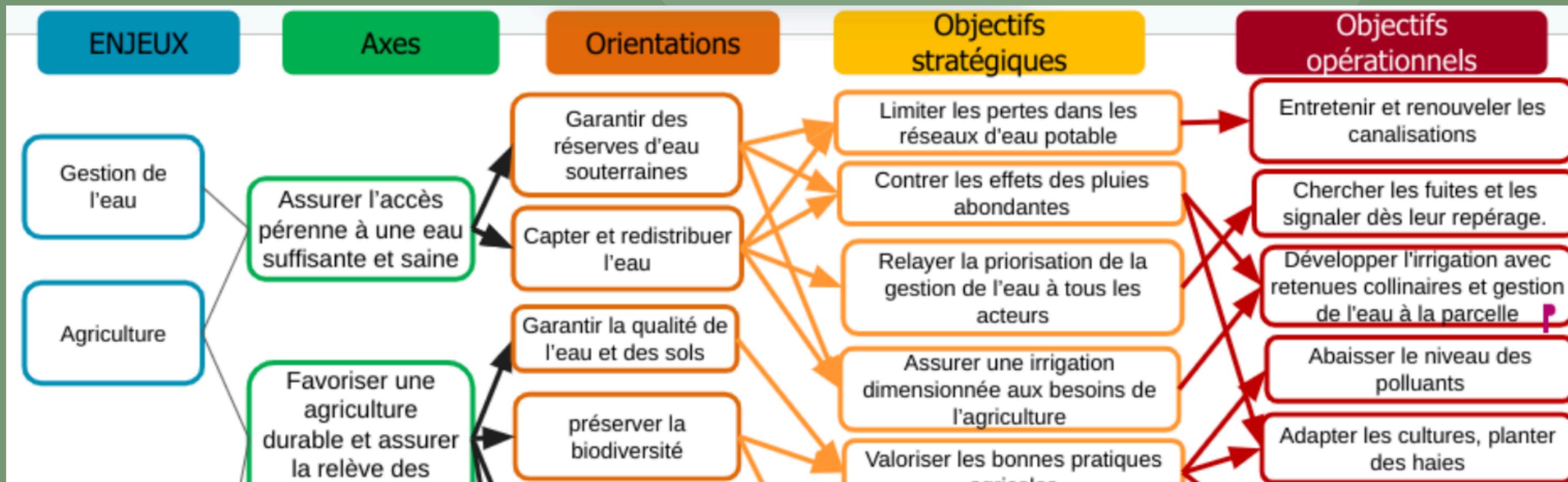
Aucun des acteurs cités ne peut donc, à lui seul, améliorer durablement l'adaptation au changement climatique. L'enjeu se situe dans la **capacité d'interaction et de répartition des connaissances et des rôles** entre les acteurs, par le biais d'une gouvernance autorisant la participation d'associations, habitants et institutions. **L'Etat**, par le biais de ses représentants a lui aussi un rôle à jouer dans la fluidification de la prise de décision concernant l'adaptation au changement climatique à Echalas.

L'arbre stratégique

Nous avons conçu un arbre stratégique à partir des enjeux que nous avons dégagés dans notre diagnostic territorial. Celui-ci est organisé autour de trois axes que nous allons développer ici.







Axe I – Assurer l'accès pérenne à une eau suffisante et saine

La gestion de l'eau est transversale de par ses usages : l'objectif est donc de traiter le sujet de façon partagée afin d'inciter les acteurs à participer à la construction de solutions en réponse aux risques d'inondation et aux enjeux des pertes dans les réseaux

Les orientations :

- Garantir des réserves d'eau souterraines
- Capter et redistribuer l'eau

Objectifs stratégiques :

- limiter les pertes dans les réseaux d'eau potable
- relayer la priorisation de la gestion de l'eau à tous les acteurs
- contrer les effets des pluies abondantes

Objectifs opérationnels :

- entretenir et renouveler les canalisations
- associer les habitants dans :
 - la recherche des fuites et leur signalement dès leur repérage
 - le choix des dispositifs permettant de mieux intégrer la gestion des eaux pluviales dans les politiques d'aménagement du territoire, dans la perspective d'adaptation des villes au changement climatique
- désimperméabiliser les sols urbains en favorisant l'infiltration des eaux pluviales
- développer l'irrigation avec retenues collinaires et la gestion de l'eau à la parcelle



ENJEUX

Axes

Orientations

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels

Agriculture

Sensibilisation

Favoriser une agriculture durable et assurer la relève des agriculteurs

Garantir la qualité de l'eau et des sols

préserver la biodiversité

Définir une vision commune souhaitable de l'écologie appliquée au territoire

Assurer la viabilité du métier d'agriculteur

Assurer une irrigation dimensionnée aux besoins de l'agriculture

Valoriser les bonnes pratiques agricoles

Assurer la relève des exploitants agricoles

Sécuriser les revenus

Abaisser le niveau des polluants

Adapter les cultures, planter des haies

Faire monter en compétence grâce à l'accompagnement d'experts

Pérenniser les financements

Développer les lieux d'échange

Axe 2 - Favoriser une agriculture durable et assurer la relève des agriculteurs

L'objectif est de développer une agriculture résiliente à la réalité climatique grâce à l'adoption de pratiques adaptées. Concomitamment, l'urgence est de sécuriser la relève des exploitants agricoles et pérenniser la profession dans le temps.

Les orientations :

- Garantir la qualité de l'eau et des sols
- Préserver la biodiversité
- Assurer la viabilité du métier d'agriculteur

Objectifs stratégiques :

- Assurer une irrigation dimensionnée aux besoins de l'agriculture
- Valoriser les bonnes pratiques agricoles
- Assurer la relève des exploitants agricoles
- Sécuriser les revenus

Objectifs opérationnels :

- Abaisser le niveau de polluants
- Adapter et diversifier les cultures
- Planter des haies
- Faire monter en compétence grâce à l'accompagnement d'experts
- Développer les lieux d'échange, la création de réseau
- Pérenniser les financements
- Construire une vision commune des "bonnes pratiques" adaptées aux réalités climatiques d'Echalas





Axe 3 – Structurer une gouvernance inclusive et éclairée pour mobiliser tous les acteurs du territoire

Les orientations :

- Définir une vision commune souhaitable de l'écologie appliquée au territoire
- Développer une prise de décision plus collective et inclusive

Objectifs stratégiques :

- Développer la conscience écologique des citoyens
- Favoriser la communication et les liens entre les différentes échelles de décision (PNR, Commune) et les acteurs du territoire (intra et inter, associatifs, économiques)

Objectifs opérationnels :

- Développer les lieux d'échange
- Développer les processus de participation citoyenne
- Améliorer les connaissances des citoyens sur les enjeux et le rôle qu'ils peuvent avoir à l'échelle individuelle et collective

Plan d'action

Idées d'actions à mener

- **Création de rues végétalisées et parkings perméables :**

l'installation de bandes vertes drainantes le long des routes et trottoirs permet l'infiltration de l'eau de pluie donc de réduire le ruissellement, mais aussi de restaurer son cycle en rechargeant la nappe phréatique; les parkings perméables favorisent la rétention en eau et la filtration des micropolluants

- **Végétalisation des toitures :**

d'un bâtiment public pour inciter au déploiement de cette pratique en mettant en avant son intérêt pour l'infiltration de l'eau de pluie en plus de ses vertus en isolation thermique, phonique

-> en plus de forts potentiels d'infiltration de l'eau de pluie là où elle tombe, ces actions favorisent la biodiversité urbaine et contribuent à créer des îlots de fraîcheur

- Organisation d'un **séminaire public sur la biodiversité locale** et le rôle des citoyens
- Organisation par le PNR du Pilat **d'ateliers pour les agriculteurs** sur les "bonnes pratiques" agricoles (voir fiche action-2).
- **Mise en place d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation**

Ce système permet à tous d'avoir accès à une alimentation de qualité, choisie et de garantir des retombées pour les agriculteurs locaux. Elle est également un lieu de gouvernance partagée autogérée par les citoyens. Le portage initial serait fait par la municipalité.

- **Mise en place d'un incubateur agricole**

Offrir un espace test et un accompagnement aux jeunes agriculteurs pour expérimenter avant leur installation (3 jeunes par an). L'objectif est de faciliter l'installation et de favoriser la relève chez les agriculteurs. Coordination par la municipalité et soutien de l'association d'agriculteurs.

- **Création d'une association locale pour l'adaptation au changement climatique regroupant plusieurs types d'acteurs comme nouveau lieu d'échange.** L'association peut être créée par un élu, un citoyen, un acteur économique, toute personne concernée par les enjeux d'adaptation et souhaitant faire participer la population. La mairie peut mettre une salle communale à disposition selon la fréquence des rencontres.

- **Création d'ateliers réguliers trimestriels de co-construction de projets collectifs sur l'adaptation au changement climatique.** Ces ateliers amènent les acteurs et citoyens à réfléchir ensemble sur les actions collectives qu'ils peuvent mener, et nourrissent la dynamique d'action et d'intérêt pour le sujet. Ils sont portés par l'association évoquée précédemment et permettent d'agir à la fois pour la gouvernance, la sensibilisation, mais aussi la cohésion locale.

Axe

Assurer l'accès pérenne à une eau suffisante et saine

Objectif stratégique

Contrer les effets des pluies abondantes en intégrant la gestion des eaux pluviales dans les politiques d'aménagement

Les grandes étapes

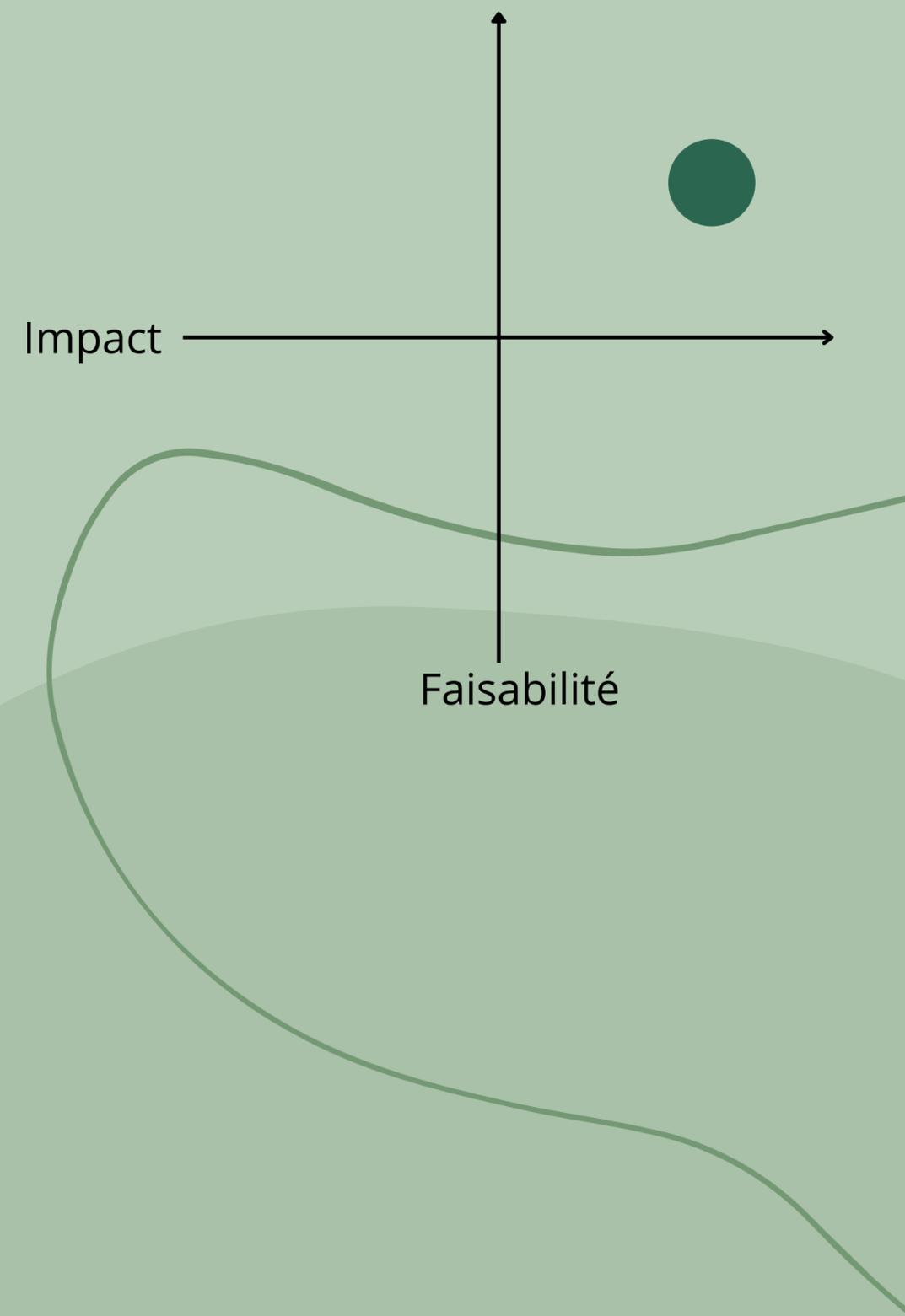
- 1- création d'une **Assemblée des usagers de l'eau** pour débattre sur les enjeux stratégiques liés à la gestion de l'eau, à partir d'un partage de l'évaluation environnementale
- 2- présenter les **dispositifs existants** permettant de mieux intégrer la gestion des eaux pluviales dans les politiques d'aménagement du territoire, dans la perspective de proposer des **solutions en concertation**
- 3- **enquête publique** validant/invalidant les propositions et les actions à mettre en oeuvre
- 4- intégration de la gestion des eaux pluviales dans les politiques d'aménagement du territoire par l'**association des zonages pluviaux aux SCoT et PLU(i)**
- 5- accompagnement des acteurs dans la **mise en oeuvre**

Les résultats attendus

- Réduction des surfaces imperméabilisées en les délimitant et de l'artificialisation des sols (un objectif du ZAN d'ici à 2050)
- Limitation des risques d'inondation par ruissellement
- Maîtrise de l'écoulement et du débit des eaux pluviales
- Acheminement au réseau collectif favorisé par les installations appropriées (réseau de drainage constitué de gouttières, cheneaux)
- Collecte et irrigation facilitées par le stockage éventuel (retenue collinaire)
- Mise en place d'un dispositif de traitement des eaux pluviales et de ruissellement en cas de mise en péril de l'efficacité des dispositifs d'assainissement par la pollution
- Mise en place du zonage pluvial dans le document d'urbanisme PLU(i)

Fiche action 1 – Organisation de temps de concertation sur les dispositifs limitant la minéralisation des sols

Axe	Assurer l'accès pérenne à une eau suffisante et saine
Les acteurs clés	<ul style="list-style-type: none">• citoyens, acteurs économiques, internes à la collectivité (assainissement, urbanisme, espaces verts, voirie, ...)• acteurs institutionnels tels que les EPA, le Cerema, les services de l'état: la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), la direction de l'eau et de la biodiversité (DEB)
Les échéances	<ul style="list-style-type: none">• 2ème semestre 2026: création d'une Assemblée des usagers de l'eau• 1er trimestre 2027: enquête publique• 2nd trimestre 2027: premiers aménagements
Le niveau de priorité	<ul style="list-style-type: none">• Cette action est une priorité pour le nouveau mandat à l'égard de son impact• La faisabilité de mise en oeuvre des dispositifs dépendra des équipements choisis
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none">• Mesure de la participation et de la représentativité• Relevé du taux d'humidité dans les zones drainantes• Mesure de concentrations en micropolluants, comparaison aux espaces imperméabilisés
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none">• Veiller à la représentativité de tous les usagers présents ainsi qu'à leur participation



Fiche action 2 – Organisation d'ateliers pour les agriculteurs sur les bonnes pratiques agricoles

Axes stratégiques et objectif opérationnel

Favoriser une agriculture durable et assurer la relève des agriculteurs
Faire monter en compétence grâce à l'accompagnement d'experts

Objectifs et description

Il s'agit de valoriser les **pratiques agricoles adaptées** à la résilience du territoire via 3 weekends d'ateliers par an avec des experts. Ces ateliers seront l'occasion de **favoriser les échanges** entre pairs et de **mettre en pratique** sur le terrain les connaissances et les techniques acquises. Une indemnisation est prévue pour les participants. Les weekends sont organisés par thème (agriculture, élevage, etc).

Les grandes étapes

- 1 – Définir une personne chargée de mission pour monter le projet
- 2 – Définition des **besoins** (diagnostic des terres agricoles et entretiens avec les agriculteurs) et identification des intervenants (INRAE, Terre et humanisme, Terre de Lien, confédération paysanne...)
- 3 – **Communication** et **inscription** des participants (20 personnes max / formation)
- 4 – **Organisation logistique et animation des ateliers** (diagnostic de terrain avec les participants, sensibilisation aux techniques alternatives de fertilisation, témoignages d'agriculteurs, mise en pratique sur le terrain...)
- 4 – **Évaluation et retour d'expérience**

Les résultats attendus

- Une mise en pratique des connaissances acquises au sein des exploitations à court terme
- Requalification et protection des sols et de l'eau à moyen/ long terme
- Création d'un réseau et de liens entre les agriculteurs du territoire

Les acteurs clés

La municipalité (moteur de mobilisation, relais, ressources humaines); Le Parc Naturel Régional du Pilat (pilotage, expertise, animateur); La Chambre d'Agriculture (expertise); Communauté de commune via PAT; Associassions d'agriculteurs (relais); Les agriculteurs.

Les échéances

Réalisation en 6 à 12 mois

Demain : nommer un.e chargé.e de mission (étape 1)

Septembre 2025 : définition des besoins et contacter les acteurs (étape 2)

Décembre 2025 - avril 2026 : organisation des ateliers et de leur animation (étape 3)

Janvier 2026 : ouverture des inscriptions (étape 4)

Avril 2026 : mise en place du premier weekend d'atelier / Septembre 2026 : Mise en place du deuxième atelier / Décembre 2026 : mise en place du troisième weekend (étape 5)

Budget

28 000 euros + une personne à mi-temps

Niveau de priorité

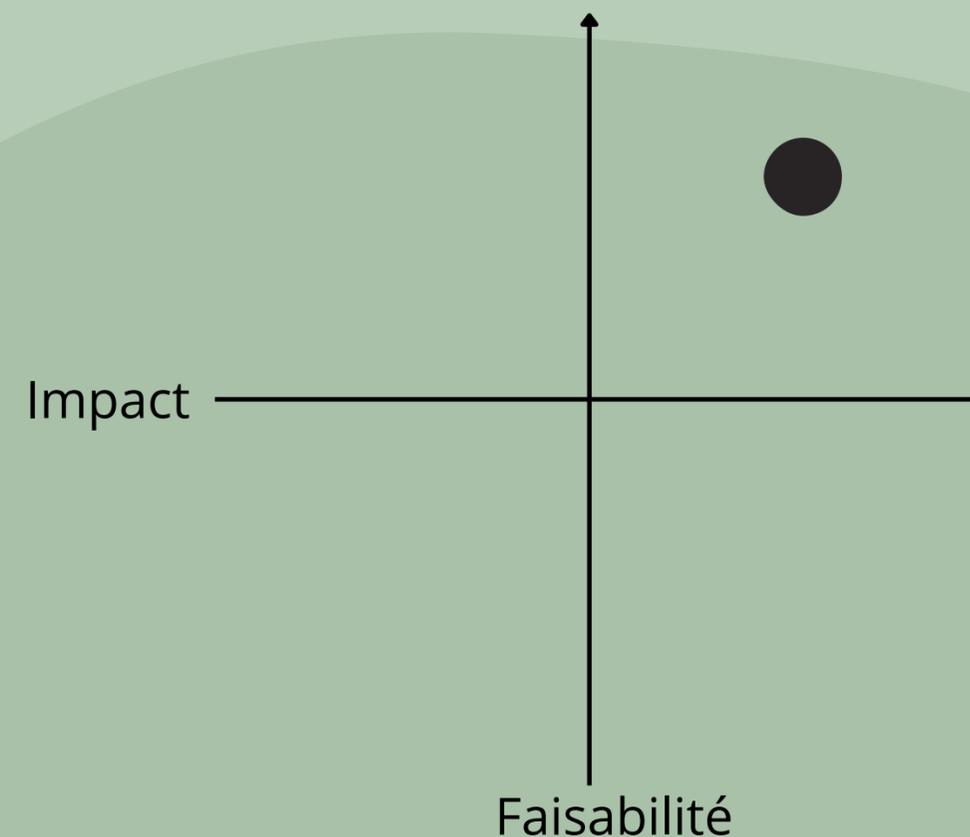
Le projet est stratégique sur le long terme et le niveau de priorité est modéré

Indicateurs de réalisation

- Taux de participation effective et pérenne (court-terme)
- Amélioration de la qualité des sols (long-terme)
- Nombre d'agriculteurs sur le territoire

Points de vigilance

La mixité des profils des participants ainsi que la pertinence de l'accompagnement avec les besoins



Fiche action 3 - Organisation d'un séminaire public sur la biodiversité locale et le rôle des citoyens

Axe

Structurer une gouvernance inclusive et éclairée pour mobiliser tous les acteurs du territoire

Objectif stratégique

Améliorer les connaissances des citoyens sur les enjeux et le rôle qu'ils peuvent avoir à l'échelle individuelle et collective

Objectif de l'action et description

Les habitants sont déjà conscients de l'importance de la biodiversité. L'intervention d'une association lors d'un séminaire ou d'une conférence leur donnera les clés pour agir à leur échelle et comprendre la nécessité de la préservation de la biodiversité comme garante de leur cadre de vie à Echaldas. Une sensibilisation qui débouche directement sur des actions concrètes à l'échelle individuelle, à commencer par les espaces naturels privés (jardins) dont une majorité d'habitants disposent.

Les grandes étapes

- Communiquer à tous les citoyens et acteurs impliqués de manière transparente et efficace
- Organiser un séminaire avec une association qui sensibilise et informe sur la biodiversité locale, et le rôle du particulier dans sa protection. Par exemple : Arthropologia
- Profiter de cette réunion pour inciter les personnes présentes à se joindre à l'association locale d'adaptation au changement climatique créée lors d'une action précédente.

Les résultats attendus

Une prise de conscience des citoyens sur leur rôle dans la préservation de la biodiversité
Une meilleure gestion de leurs espaces naturels privés (jardins)
Une nouvelle dynamique collective où l'adaptation au changement climatique est perçue comme une nécessité pour préserver le cadre de vie

Les acteurs clés

Le plus grand nombre de citoyens possible et d'acteurs précis (ex : paysagistes)
La municipalité, les associations, le PNR pour la communication
L'association Arthropologia
Tous acteurs pouvant avoir de l'influence : acteurs économiques, associatifs, politiques.

Fiche action 3 - Organisation d'un séminaire publique sur la biodiversité locale et le rôle des citoyens

Le niveau de priorité

Niveau de priorité moyen : L'objectif est important mais il repose premièrement sur de nouveaux moyens de communication et de fédération des citoyens et des acteurs locaux pour pouvoir enclencher la dynamique et assurer un maximum de présence au séminaire.

Indicateurs de réalisation

Nombre de participants à la conférence.
Nombre de personnes souhaitant rejoindre l'Association d'Adaptation au changement climatique (si créée) suite à l'intervention.

Echéance et budget

Sous 6-8 mois.
Budget comprenant la communication et l'intervention de l'association, sur devis. Budget moyen

Impact

Faisabilité



The image features a solid green background. In the upper left, there is a semi-transparent green circle. A white wavy line starts from the top left, curves downwards, and then back up towards the top right. Another white wavy line starts from the bottom right, curves upwards, and then back down towards the bottom left. The text 'Merci !' is centered in the middle of the image in a white, serif font.

Merci !